

Trois destins d'Avusiens nés au 19^{ème} siècle

10

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



AVUSY
ACTUALITES

Sommaire n° 54

Edito de René Jemmely, maire Bilan de mi-législature	3	Reportage photos Jubilé, 1 ^{er} Août et Promotions	13
Le billet de Didier Fleck, adjoint Exécutifs communaux / Champignons	4–5	Sport La course de l'Escalade	14
Le billet d'Olivier Goy, adjoint Economies d'énergies	6–7	Sociétés communales Annonces et événements	15
Environnement La Renouée du Japon	8	Informations utiles et diverses nouveautés	16–17
Projet Des jeunes Avusiens s'engagent	9	Politique Les décisions du Conseil municipal	18
Histoire de la commune Trois destins d'Avusiens	10–11	Fêtes de fin d'année Fenêtres de l'Avent	19
Culture ArThenaz	12	Agenda Calendrier des manifestations	20

Impressum

Editeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
1^{er} juin 2018

Délai pour la remise des articles
1^{er} mai 2018

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



Bilan de mi-législature : des choses qui bougent

Après deux ans et demi d'activité dans ma fonction de maire dans la législature en cours, il me tient à coeur de faire un bilan intermédiaire. La tâche confiée a été très ardue, compte tenu des différents challenges que nous nous étions fixés.



En préambule, je tiens à saluer la collaboration de mes deux adjoints, des membres du Conseil municipal et de l'équipe du secrétariat communal, sur lesquels j'ai pu compter et m'appuyer et que je profite de remercier de tout le travail accompli.

Diverses tâches ont déjà été menées à bien, comme l'achèvement de l'aménagement du jardin du souvenir au cimetière d'Avusy, le nouveau site internet de la commune, plus attractif et moderne, l'engagement d'un nouvel employé communal pour renforcer l'équipe en place, le passage au plan comptable MCH2. Certaines sont en cours de réalisation, comme l'aménagement du site de Champlong (ancien site de la Sablière du Cannelet) en zone conviviale au bénéfice de nos concitoyens.

D'autres dossiers sont encore «dans le pipeline», comme la question très controversée du déclassement en zone industrielle de la «Sablière du Cannelet» à Forestal, qui mobilise votre Exécutif et le Conseil municipal, en particulier pour des consultations avec le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et ses députés, en espérant empêcher un déclassement. Autre dossier chaud nécessitant une collaboration au niveau cantonal et intercommunal: la tentative de limiter le trafic transfrontalier traversant nos villages. Quant au projet de création d'une crèche à Avully, il stagne un peu pour des raisons indépendantes de notre volonté: l'intercommunalité est souvent incontournable et réjouissante, mais elle peut aussi être génératrice de lenteurs...

En ce qui concerne le projet de construction sur les terrains dits «Portier» au centre d'Athenaz, le dossier avance à grands pas. Votre Exécutif et la commission ad hoc du Conseil municipal sont prêts à lancer le concours appelé à dessiner le profil de cette réalisation immobilière à vocation intergénérationnelle. Un concours dont les résultats seront présentés à la population à fin 2018. Un brin d'enthousiasme nous amène à viser une demande d'autorisation de construire pour la fin de la législature.

C'est l'occasion de relever que cet enthousiasme et notre volonté restent intacts et j'ai bon espoir qu'avant la fin de la législature d'autres idées et projets trouveront au moins un début de concrétisation si ce n'est une réalisation. Force est cependant de constater que l'essentiel de la tâche du maire et de ses adjoints demeure une gestion quotidienne de la commune au plus près des intérêts et de la qualité de vie de ceux qui l'habitent.

Quoi que puissent en penser ici ou là certains esprits chagrins qui ont l'impression qu'il se passe des choses derrière leur dos (voir à ce sujet le billet en page 4).

Au nom de l'Exécutif, je vous remercie de votre confiance.

René Jemmely
Maire

En marge de «l'affaire de Zoug» Faut-il se méfier des Exécutifs communaux?

Vous l'aurez peut-être lu: sur plainte du «Parti pirate suisse», le Tribunal fédéral a obligé cet été la Municipalité zougnoise de Steinhausen à ouvrir l'accès aux procès-verbaux des séances des magistrats. Précédemment, l'Exécutif de la commune, le Gouvernement zougnois et le Tribunal administratif du canton avaient tous successivement rejeté cette requête, la jugeant infondée ou insuffisamment précise. Fort de cette victoire et arguant de la création d'une jurisprudence, le parti veut exiger que l'ensemble des procès-verbaux des Exécutifs municipaux suisses soient désormais publiés sur les sites des communes, comme le sont ceux des Délibératifs (Conseils municipaux).

Sans préjuger de ce qu'il adviendra de cette requête, elle pose au moins deux questions. D'une part, on peut s'interroger sur les motivations qui amènent un parti, un groupe de citoyens voire un habitant d'une commune à vouloir connaître plus précisément la teneur des échanges, débats et décisions des magistrats. D'autre part, on peut se demander quels seraient les effets de l'obligation de publicité qui leur serait faite. Pour amener des éléments de réponse, il convient de rappeler comment fonctionne un Exécutif et l'on prendra évidemment pour exemple ici celui que nous connaissons le mieux!

Une transparence de fait

D'abord, il faut dire que la majeure partie des travaux du maire et de ses adjoints, assistés par le secrétaire général et ses collaborateurs, n'ont pas grand-chose à voir avec un choix «politique» au sens strict du terme: ils concernent surtout la gestion logistique voire pratique de la commune au quotidien. L'essentiel de ces actes est régi par des lois, en particulier la loi sur l'administration des communes (LAC) et la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (Lipad) et dûment contrôlé quasi en continu par le Service de surveillance des communes, qui est aussi un auxiliaire précieux en ce sens qu'il peut indiquer en tout temps ce qui est orthodoxe ou non. Ensuite, les décisions de quelque importance, et en particulier toutes celles qui nécessitent un investissement, doivent obligatoirement passer le cap du Conseil municipal, seul habilité à en décider.

Parallèlement, chaque magistrat s'étant vu attribuer ce qu'on appelle des «dicastères» (finances, travaux, environnement, domaine social et scolaire, sécurité, culture, sport...), il assiste aux réunions des commissions ad hoc, informe largement sur les réflexions et travaux en cours et s'imprègne évidemment au passage des tendances et souhaits prévalant parmi les membres de la commission (dont les procès-verbaux restent, eux, confidentiels, soit dit en passant). Une information circonstanciée est en outre systématiquement délivrée par les membres de l'Exécutif lors de chaque séance du Conseil municipal, y compris sur des sujets d'actualité (intercommunaux, cantonaux) dépassant les limites de la commune mais pouvant l'intéresser à un titre ou un autre.

Disponibles... mais pas souvent sollicités

Ici et là des partis, des groupes politiques, des citoyens peuvent sans doute avoir envie d'en savoir plus. C'est peut-être aussi le cas à Avusy. Leurs interrogations ou suggestions sont toujours les bienvenues. Chacun peut interpeller la mairie à tout moment sur un point particulier et de nombreux contacts informels sont l'occasion d'échanges, dans les limites bien sûr du respect de la confidentialité.

Dans les faits, on constate cependant que les séances du Conseil municipal, qui sont publiques, se déroulent quasiment toutes sans la présence de tiers. Et lorsque nous organisons des soirées à l'intention des habitants de la commune – occasion idéale pour eux de présenter questions ou revendications, publiquement ou non – cela se résume à un apéro rassemblant une vingtaine de personnes, élus compris. Moment au demeurant fort sympathique, mais la question n'est pas là.

Pour en faire quoi?

Alors quels sont les motifs d'une suspicion que l'accès à des procès-verbaux pourrait désamorcer? Et – c'est le deuxième volet de la réflexion – en quoi ces procès-verbaux seraient-ils une garantie absolue de transparence? Comme le relevait Thierry Apothéloz, président de l'Association des communes genevoises (composée de tous les magistrats des quarante-cinq communes du canton), il faut trouver un équilibre entre le devoir de transparence et le maintien d'un lieu au sein de l'Exécutif où l'on peut tout se dire (si possible poliment, mais y compris de manière antagoniste, ajouterons-nous). «Si les procès-verbaux de nos séances sont publics, le risque est qu'ils ne reflètent plus les positions des uns et des autres et que les vraies discussions aient lieu dans les couloirs.» On ne saurait mieux dire.

Et en toute sincérité, après quatre ans au Conseil municipal et six ans passés à l'Exécutif d'une commune qui ne connaît pas de partis mais des groupes «historiques», le soussigné ne voit aucune circonstance où la retranscription formelle de tous les propos échangés ici ou là aurait pu changer quoi que ce soit à la gestion de la commune. Conseiller municipal et membre de commissions, il a toujours eu accès aux dossiers d'importance et profité d'excellentes relations pour échanger librement avec les membres de l'Exécutif. Adjoint au maire, il n'a jamais contribué à des choix en ayant l'impression qu'ils pouvaient nuire aux uns ou aux autres et encore moins à la bonne marche de la commune. Nul besoin pour cela que tous les termes de tous les échanges entre magistrats soient mis noir sur blanc!

Didier Fleck
Adjoint

Champignons du matin et champignons de l'après-midi

Il se passe toujours quelque chose à Avusy et ce dimanche 8 octobre n'a pas fait mentir l'évidence...

Pour l'amour des belles voitures

Les champignons du matin n'étaient pas de l'espèce comestible. Mais pas vénéneux pour autant. En revanche, ils pouvaient générer quelques nuisances lorsqu'on les chatouillait. Encore que... je vais me faire très mal voir de certains si je parle de nuisance pour le feulement du moteur d'une Ferrari!

Oui, ce matin-là, plus d'une trentaine de bolides arborant le cheval cabré attendaient le départ au débouché de la route d'Athenaz sur la route de Chancy, lieu du mythique «kilomètre lancé d'Eaumorte», transformé plus tard en «kilomètre arrêté» avec la montée en puissance des moteurs. C'est dans des archives que les passionnés de Ferrari ont découvert que la seule ville étrangère où se rendait Enzo Ferrari – qui ne quittait pratiquement jamais son Emilie Romagne – était Genève pour y rencontrer son ami Schmidt, agent Alfa Romeo, dont est issue plus tard la marque Ferrari. En 1924, à l'occasion d'un de ses déplacements, il participa à la célèbre course d'Eaumorte organisée à l'époque par l'Automobile Club Suisse (ACS) et la remporta au volant d'une Alfa Romeo RLS.

Ce fut la seule course qu'il gagna à l'étranger et c'est pour cette raison qu'à l'occasion du 70e anniversaire de Ferrari la section romande du Ferrari Club Switzerland, présidée de main de maître par Jean-Luc Valencien – que nous connûmes alors qu'il dirigeait le Salon des arts ménagers, ancêtre de la Foire de Genève puis des Automnales – a décidé d'organiser un mémorial sur le lieu même de cette victoire.

Les organisateurs n'ayant pas souhaité en faire un événement grand public, seules quelques dizaines de personnes purent jouir ce matin-là du ronron des moteurs, des flonflons de la musique de la gendarmerie genevoise – hymne national italien à l'honneur – et des allocutions du président Valencien, du conseiller d'Etat Luc Barthassat et de notre maire, René Jemmely, au moment de dévoiler la borne commémorative que tout un chacun peut désormais admirer à l'arrêt du bus de Passeiry.

Pour les conducteurs, la journée se poursuit par un petit rallye franco-suisse sur des voies détournées.

Pour le plaisir des yeux et du palais, pour la connaissance et la convivialité

Grande foule, en revanche, à la traditionnelle exposition de champignons organisée par La Loutre, une des nombreuses sociétés que compte notre commune, familière de tous les Avusiens pour ses activités éclectiques entre pêche et mycologie.

Une année sur deux, à mi-automne, on vient de près mais aussi de loin ce dimanche traditionnellement consacré aux champignons de nos régions. Parce que ce n'est pas une simple exposition de champignons alignés. Le fait qu'une quarantaine de variétés s'y côtoient, au terme d'une cueillette intensive à laquelle participent tous les membres de la société présidée par Stéphane Beck, est déjà un phénomène en soi. Mais surtout ils sont disposés dans un biotope artistiquement recréé sous le péristyle du centre communal d'Athenaz, à l'image des «coins» où l'on peut les découvrir en forêt. Reliefs, mousses, arbuste, feuilles d'automne et même animaux sauvages naturalisés créent l'ambiance de cette exposition hors normes. Leçon de choses en prime avec l'identification des espèces, bonnes, moins bonnes ou carrément à éviter.

Et la manifestation ne s'arrête pas là qui propose des informations, un bar et un repas de qualité où chacun peut, à l'instar des pêcheurs, se vanter de sa plus belle cueillette... Un programme qui a attiré à nouveau cette année de nombreux amateurs et des curieux, qui eurent la surprise d'y rencontrer Pierre Maudet, venu prendre un petit bol d'air en famille... mais qui s'est retrouvé, comme cela doit lui arriver souvent, kidnappé par une foule n'ayant pas souvent l'occasion de côtoyer un conseiller d'Etat en jeans du dimanche. Deux magistrats cantonaux le même jour à ce bout de canton, qui dit mieux? Merci à toutes et tous pour cette journée chaleureuse, qui s'est déroulée en prime sous un magnifique soleil d'été indien.

Didier Fleck

Adjoint



Economies d'énergies : tous concernés !

Au-delà de garantir à nos générations futures un avenir énergétique qui ne ressemblerait pas à la fiction apocalyptique de «Mad Max», utiliser l'énergie à bon escient permet aussi de réaliser des économies financières...

C'est la raison pour laquelle votre Mairie a mandaté un bureau d'études spécialisé dans les concepts énergétiques territoriaux (CET), afin d'établir un bilan de l'utilisation des diverses ressources énergétiques disponibles sur notre commune et de déterminer quels potentiels d'économie et quelles alternatives existent. Ce mandat a été confié à un bureau privé en collaboration avec l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), qui en a financé une partie.

On y apprend notamment que le recours aux énergies non renouvelables est encore largement dominant, soit quelque 95 % de l'énergie consommée.

La commune s'engage

Aussi, afin de montrer le chemin vers l'utilisation de sources d'énergies de remplacement et celui de la réduction de la consommation, la commune s'est engagée dans une politique visant ces deux buts, ceci par l'application concrète de diverses modifications au sein de son propre parc immobilier. Elle a par exemple déjà réalisé le changement des éclairages dans le parking souterrain de son immeuble d'Avusy.

Une rénovation complète de l'isolation de l'enveloppe dudit bâtiment est prévue afin de réduire le gaspillage de chaleur, d'une part, mais aussi pour le confort général des logements d'autre part. La source de production de chaleur sera également revue, mais le type n'en est pas encore décidé à l'heure de la rédaction de ces lignes.

Dans le cadre du futur aménagement des terrains «Portier» au centre d'Athenaz, l'usage d'énergies renouvelables est sérieusement envisagé. La géothermie est l'une d'elle, car une campagne de sondages de moyenne et grande profondeur est actuellement menée dans le cadre du programme cantonal Géothermie 2020. Les premiers résultats ont révélé qu'il existe un potentiel d'exploitation de cette source de chaleur. Toutefois, des sondages complémentaires doivent encore en confirmer la faisabilité.

Information disponible

En ce qui concerne l'énergie solaire, son potentiel est disponible partout dans la commune, à des niveaux variables, en fonction de la saison et de l'orientation des toitures. Elle peut être mise en valeur pour la production d'eau chaude sanitaire et pour le chauffage, ou pour la production de courant photovoltaïque. Une synthèse complète des ressources énergétiques présentes sur le territoire de la commune est disponible en consultant le rapport précité, déposé à la Mairie pour celles et ceux qui désirent en savoir plus.

Je vous invite également à consulter le fascicule «Rénover pour économiser de l'énergie...» élaboré avec soin par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), de même que la brochure «Chaleur renouvelable» réalisée par les SIG (voir encadré), où l'on comprend les enjeux d'un chauffage respectueux et les avantages en termes de subventions d'installer un dispositif de chaleur renouvelable (pompe à chaleur / panneaux solaires).

Chacun peut «faire quelque chose»

Economiser l'énergie est un geste indispensable pour éviter une situation de pénurie dans les cas de pics de consommation et si nous voulons éviter d'importer trop de courant d'origine nucléaire. Il est donc important de veiller à consommer nos énergies de façon responsable et économe : imaginez tout ce à quoi nous devrions renoncer dans la vie quotidienne si survenait une brusque rupture d'approvisionnement électrique !

À l'appui de ce qui précède, j'encourage chacun à examiner ce qu'il pourrait accomplir dans le sens d'une réduction de sa consommation énergétique, à court, moyen et long termes et en abandonnant les sources d'énergie non renouvelable !

Le canton soutient d'ailleurs en octroyant des subventions tous les propriétaires qui souhaiteraient améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ou construire selon les meilleurs standards (<http://ge.ch/energie/subventions-energie>). La campagne lancée en 2017 devrait être reconduite de manière plus ou moins identique en 2018.

Si votre enthousiasme à ce sujet le requiert, la Mairie organisera volontiers une séance publique d'information et d'échange, dans la mesure où un nombre suffisant de personnes se manifesterait auprès de son secrétariat.

Olivier Goy
Adjoint





Pour en savoir plus :

Office fédéral de l'énergie : www.ofen.admin.ch

«Mener à bien un projet de rénovation»

Office cantonal de l'énergie (OCEN) : www.ge.ch/energie / 022 327 93 60

Brochure «Propriétaires de bâtiment – Rénover pour économiser de l'énergie : une opération gagnante»

Guide pratique à commander gratuitement :

Info-Service : Tél. : 022 546 76 00

Services industriels de Genève : www.sig-eco21.ch

Chaleur renouvelable : choisissez un chauffage respectueux de l'environnement et recevez une prime !

Illustrations :

Maison A-G : www.lenergiesoutcompris.fr

Ampoule : ecoconduite.blogspot.ch/2011/04/economies-denergie-agir-au-quotidien.html

Parc panneaux solaires : fr.wikipedia.org/wiki/Parc_de_centrales_photovolta%C3%AFques_de_la_Colle_des_M%C3%A9es

Des Avusiens luttent contre la Renouée du Japon

Une journée ayant pour objectif d'expliquer la problématique des espèces envahissantes dite « néophytes » et de pratiquer la lutte sur le terrain a eu lieu le samedi 13 mai à Sézegnin.



Le problème de ces plantes invasives est pris très au sérieux par le monde scientifique et les services de l'Etat. C'est ainsi que deux spécialistes du Canton sont venus présenter les éléments permettant de mieux comprendre l'intérêt de lutter contre ces végétaux très concurrentiels à l'égard des plantes indigènes, notamment parce qu'elles n'ont que peu de prédateurs voire aucun. Elles prennent alors le dessus sur les espèces indigènes et entraînent ainsi une perte de diversification de la végétation locale.

Nous sommes ensuite passés à la partie pratique, soit l'arrachage de foyers de renouées présents au bord de la Laire. Le ciel s'étant découvert, la suite de la matinée fut encore plus agréable qu'on avait pu l'espérer en début de journée.

Nous avons donc pris le chemin menant aux rives de «notre» rivière et nous sommes arrêtés quelque peu en aval du centre aéré, où nous avons trouvé des renouées de plus d'un mètre et demi, très représentatives, ce qui nous a permis d'apprendre à bien les reconnaître... avant de leur régler leur compte !

Nous avons par la suite repéré d'autres tiges, plus petites, et avons réuni le tout dans des grands sacs poubelles destinés à l'incinération, le compostage de ces plantes présentant trop de risques de repousses, tant la plante est dynamique.



Le chemin du retour fut quelque peu mouvementé en raison de l'intense activité d'un essaim d'abeilles provenant d'une ruche proche. Arrivés à la mairie, nous avons partagé, outre nos expériences du jour, un apéro bien mérité offert par la Mairie, que certains ont prolongé par un pique-nique.



Nos volontaires ont formé un groupe qui s'est retrouvé encore à deux reprises durant la saison pour effectuer le même travail. Il est en effet indispensable de fatiguer la plante au maximum si nous voulons parvenir à un affaiblissement significatif de celle-ci, voire à son éradication.

Le groupe est déjà très motivé à recommencer dès le printemps prochain et il accueillera avec reconnaissance d'autres bonnes volontés disposées à l'aider (s'adresser à la Mairie : 022 756 90 60 ou info@avusy.ch)

Nous remercions tous les acteurs de cette journée sympathique et instructive, qui ont contribué à la réussite de celle-ci.

Olivier Jungo
Président de la commission environnement

Des jeunes Avusiens s'engagent

Habitant de la commune d'Avusy depuis plus de 17 ans, collégien à Saussure, sensibilisé grâce au film «Demain» de Cyril Dion à une économie de partage et d'entraide, j'ai souhaité, dans le cadre de mon travail de maturité (TM), réaliser un projet participatif.

Mais que pouvais-je mettre en place, moi, en faveur de l'environnement, pour modérer notre consommation, notre production de déchets, notre impact écologique...bref, pour «faire ma part» ?

Choix difficile devant beaucoup de solutions que j'avais envie d'adopter et de développer : un jardin potager bio à l'école, une boîte à livres, un guide pour diminuer nos déchets, du co-voiturage, une journée d'entraide, etc.

Après toutes ces réflexions s'est imposée une évidence : pourquoi encore acheter un outil dont je n'aurai besoin que 5 minutes ?

Pourquoi ne pas trouver un système pour que ma tondeuse fasse le bonheur de quelqu'un ?

« Réutiliser, recycler, partager, donner, échanger, prêter... »

J'ai finalement choisi comme sujet de TM la création d'une plateforme d'entraide et de partage intercommunal : «Demain en Champagne», que vous trouverez au lien suivant:

demainenchampagne.communityforge.net

Cette plateforme, reliée au site communal, vous permet de devenir membre d'un réseau uniquement mis à la disposition des habitants de la commune. Et sur ce réseau, une fois votre inscription validée, vous pourrez donner, proposer, prêter, emprunter, demander, échanger, etc.

Plus il y aura d'inscrits, plus vous aurez de réponses à vos demandes. Ce projet est pour vous et ne peut se construire, exister et surtout durer que grâce à vous tous.

On ne parle pas d'argent mais d'entraide entre habitants responsables, respectueux et solidaires.

Je vous invite à rejoindre ce réseau, et à me faire part de vos commentaires concernant cette plateforme en m'envoyant un mail à l'adresse ci-dessous.

J'aimerais conclure en remerciant très vivement les autorités communales pour leur aide précieuse et leur soutien, et en reprenant un des aspects du film «Demain» qui m'a motivé et donné envie d'agir à mon échelle :

«*Sois le changement que tu veux voir dans le monde*»
— Mahatma Gandhi

Ian Olsen
Route du Creux du Loup 9
1285 Athenaz (Avusy)
ian.demainenchampagne@gmail.com



Trois destins d'Avusiens nés au 19^{ème} siècle

L'aspiration de l'historien n'est-elle pas de redonner contour à l'existence de tout être humain qui a habité le coin de terre qui fait l'objet de son attention? Rêve chimérique toutefois, tant le projet paraît irréalisable. La flânerie au hasard des archives des communes permet pourtant de faire parfois ressurgir des destins anonymes, de reconstruire des pans d'existence rangés au fond des tiroirs de l'histoire. Sur le papier rendu fragile par le temps qui l'a figé, se déroule d'une fine écriture le fil tortueux d'une petite parcelle d'humanité, parfois monotone et rassurant, parfois émouvant tant la souffrance le rend proche de rompre, parfois encore déconcertant car venant soudain se greffer à la corde solide de grands événements historiques.

Le soldat inconnu

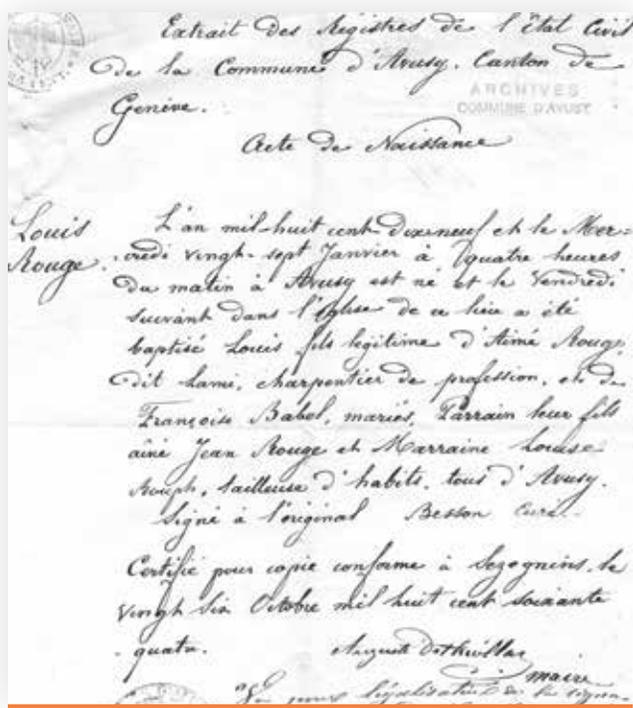
Début septembre 1864, Auguste Déthiollaz, alors maire de la commune d'Avusy, reçoit une lettre portant timbre de la très lointaine Saint-Louis dans le Missouri. Elle est signée d'un certain Louis Rouge qui écrit, en préambule, que « la Guerre qui existe aux Etats-Unis cause aux personnes d'origine étrangère beaucoup d'embarras ». Il continue en mentionnant qu'il risque désormais d'être « soumis au service militaire » s'il ne parvient à prouver sa qualité d'étranger. Louis Rouge mentionne être né à Avusy le 28 janvier 1819 et prie le maire de lui faire parvenir au plus vite un extrait de naissance.



Le maire prend la chose au sérieux. Au début des années 1860, la recherche prend toutefois un peu de temps. Ce n'est que le 31 octobre que la chancellerie d'Etat communique au maire un acte de naissance légalisé de Louis Rouge. Un Louis Rouge est bien né le mercredi 27 janvier (et non le 28) à quatre heures du matin à Avusy. Il a été baptisé le vendredi suivant dans l'église du village.

A partir de là, quelques recherches dans les répertoires de l'état civil conservés aux Archives d'Etat permettent de très modestement redessiner les contours de la famille de Louis Rouge. Son père, Aimé dit Lami, est charpentier. Sa mère, Françoise Babel s'occupe du foyer. Louis Rouge est le cadet d'une fratrie: avant lui sont nées Aimée, le 14 mars 1814 et Jeanne Marie, le 19 avril 1816. Cette dernière épouse Pierre Louis Buffle, le 22 mai 1847 à Carouge. Veuve, elle décède sans enfant à quelques mois de son quarante-sixième anniversaire, le 2 septembre 1862 à Plainpalais, peut-être à l'hôpital, installé depuis 1856 à la Cluse sur le territoire de cette commune. Les registres n'ont pas laissé de trace, ni d'Aimée, ni de Louis. C'est que ceux-ci n'ont pas contracté mariage dans le canton, ni n'ont été ensevelis.

Qu'est devenu Louis, celui à qui l'on a peut-être trop vite attribué le titre de « soldat inconnu ». A ce niveau, faute de recherches approfondies qui ne garantiraient pas d'aboutir à un quelconque résultat, on ne peut que se perdre en conjecture.

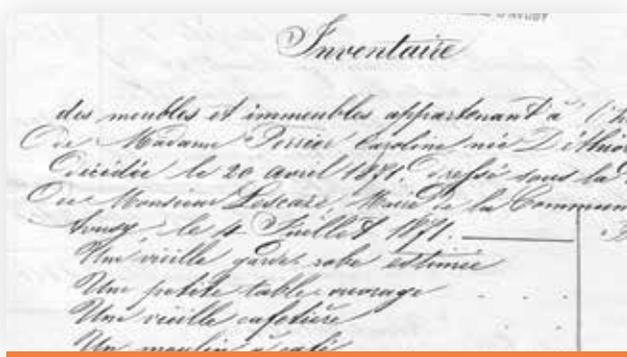


Louis, né à Avusy par une froide nuit de l'hiver 1819, garde donc sa destinée inconnue et serait demeuré perdu dans les tiroirs de l'histoire sans cette lettre qu'il fait parvenir en 1864 au maire de sa commune de naissance. Celle-ci permet de lui redonner un peu de sa personnalité, celle d'un homme de 45 ans qui a embarqué, sans doute encore jeune homme, sur un paquebot en partance pour le Nouveau Monde, fuyant la misère de sa terre natale. Et fut-il finalement soldat, enrôlé contre son gré dans les armées de l'Union, à laquelle le Missouri, malgré de nombreuses tensions, demeure fidèle? On peut sans doute répondre par la négative et affirmer que Louis Rouge ne fait pas partie des milliers de Suisses, dont le futur président de la Confédération Emil Frey, qui intègrent les rangs de l'armée nordiste durant la guerre de Sécession. On peut également espérer qu'Auguste Déthiollaz, maire d'Avusy, lui fait parvenir suffisamment rapidement son acte de naissance, pour lui éviter de participer à l'une des dernières batailles d'une guerre qui prend fin au printemps de l'année suivante et de nouer ainsi dangereusement le fil de son existence à l'impitoyable corde de la « grande histoire ». Une chose paraît certaine: Louis Rouge n'est pas revenu en terre genevoise.

L'épouse de l'agriculteur

Elle n'a pas connu la fin sanglante de la Commune de Paris qui fait suite à la guerre franco-prussienne de 1870. Mais, à l'image de ses contemporains, en a-t-elle seulement entendu parler? Elle s'appelle Caroline Terrier et on la surnomme Fauchette. Elle est née Déthiollaz à Avusy et a épousé Jacques Terrier, agriculteur, d'Avusy également, le 14 octobre 1849. Veuve, elle décède le 20 avril 1871, laissant ses quelques biens à son fils Auguste. L'inventaire, dressé le 4 juillet 1871 par le maire d'Avusy Jacques Lescaze, est un témoignage de la vie matérielle d'un ménage d'agriculteurs ordinaires du 19^{ème} siècle après vingt années de mariage: rien de superficiel, rien de très neufs non plus.

« Une vieille garde robe; une petite table d'ouvrage; une vieille cafetière; un moulin à café; deux chandeliers en fer blanc; un matelas; une paire de vieux rideaux en coton; trois draps vieux; un coussin vieux; un duvet de grosses plumes; seize chemises de femmes; cinquante paires de bas blancs; deux robes ordinaires; un châle vieux, un châle ordinaire, un châle gris, tous les trois vieux et abimés; une douzaine de mouchoirs de poche; une jupe blanche; vieux linge et en partie hors de service ». Et c'est tout.



L'ensemble de ces biens mobiliers est estimé à un peu plus de 170 francs (soit environ 2000 de nos francs actuels). Les biens immobiliers, comprenant une maison avec grange et écurie à Avusy et une petite vigne y attenante, une parcelle de terrain en champ, pré et bois, ainsi qu'une maison d'habitation avec jardin à Villette sur la commune de Chêne-Thônex - sans doute issue d'un héritage - figurent dans l'inventaire pour la somme de 8120 francs (soit près de 100.000 francs actuels). On est alors dans une société rurale peu monétarisée: malgré sa situation de propriétaire, Caroline Terrier accuse ainsi une centaine de francs de frais médicaux de retard qu'elle ne peut payer faute d'argent liquide. La terre suffit alors à produire les quelques légumes qui nourrissent, le bois qui les faire cuire et qui chauffe les froides journées d'hiver.

Dans ces conditions, difficile parfois aux jeunes générations de contracter mariage avant que les aïeuls ne s'en soient allés, laissant un lopin de terre et libérant un logis. Ce n'est ainsi pas totalement un hasard si le fils Auguste épouse Eugénie Favre, début juin 1871, quelque temps après la disparition de Caroline. Ainsi se perpétue l'équilibre démographique d'un village à travers les âges.

L'illustre professeur

Il est l'un des fondateurs des Rencontres internationales de Genève en 1946 et le premier président de l'association jusqu'en 1960. Dans une Europe hébétée après plus de cinq années de violences inouïes, il est de ceux qui croient à la nécessité d'une rapide reprise du dialogue entre les Nations. C'est Antony Babel, né dans la commune d'Avusy le 14 mars 1888, fils de Théodore Babel, régent à l'école primaire de Sézegnin depuis 1874 et de Jeanne Charbonnier.

Dans les registres de l'école conservés au sein des archives de la commune, on rencontre une première fois Antony en 1896, lorsqu'il entre en division supérieure, dans la classe de son père. Il est déjà habitué aux premières places du classement que ne manquent pas d'établir, année après année, les instituteurs. En 1900, âgé de 12 ans et arrivé au terme de la division supérieure, Antony Babel est admis au Collège de Genève, contrairement à la plupart de ses camarades qui rejoignent l'école secondaire d'Athenaz ou entrent en apprentissage. La voie est désormais tracée: étudiant à l'Université de Genève quelques années plus tard, il obtient son doctorat en sociologie en 1916 et devient professeur d'histoire économique en 1930. Entre 1944 et 1946, puis entre 1952 et 1954, il est recteur de l'Université de Genève.

Né catholique alors que le Kulturkampf vient de prendre fin dans un canton où les tensions entre protestants et catholiques sont alors fortes, il n'est pas vain de noter qu'il a été le premier recteur non réformé de l'université au sein de laquelle il a fait toute sa carrière. Il décède à Genève en 1979, à l'aube de sa nonante et unième année.

Gérard Duc, historien (prohistoire.ch)

Chargé de la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire de la commune

Arthenaz

MUSIQUE • ART DE LA RUE • THEATRE

Avez-vous envie de devenir membre de notre association culturelle?

D'être informé personnellement des soirées à venir?

De bénéficier de rabais aux prix d'entrées?

De découvrir de nouveaux talents tout au long de l'année?

Contactez-nous sur notre adresse mail: arthenaz@romandie.com

et rejoignez-nous sur notre page facebook: arthenaz.

2 fois par an, notre association vous proposera un spectacle.

**Ce peut-être une soirée concert, un brunch autour d'un spectacle de magie,
une soirée théâtrale etc...**

**Tous les bénéfices de ces soirées seront reversés à une ONG différente
après chaque manifestation.**

**Nous sommes heureuses de vous annoncer que notre première soirée aura
lieu le vendredi 13 avril au foyer du CCA. Cette soirée aura pour but de
récolter nos premiers fonds, une soirée de soutien donc qui vous réservera
pleins de surprises.**

Nous nous réjouissons de partager cette première soirée avec vous,

Muriel Magnin & Tamara Védrine



50
ans

C'est aux époux Catherine et Fredy Aebi d'être à l'honneur, pour fêter leur demi-siècle d'union.

Les trois magistrats de notre commune sont venus les féliciter.



La course de l'Escalade à l'école d'Athenaz



Voilà plusieurs années que l'école d'Athenaz prépare la course de l'Escalade avec ses élèves.

Ainsi, chaque lundi durant huit semaines entre septembre et novembre, les enfants et leurs coaches (enseignants et parents) consacrent leur pause de midi à s'entraîner pour cette course mythique.

Avant de commencer la préparation physique, un moment de travail autour de la diététique est mis en place pour petits et grands. Les élèves apprennent les différents types d'aliments et l'intérêt qu'ils ont lors de l'activité physique.

L'Union Maraîchère de Genève offre aussi tomates, carottes, pommes chaque semaine aux écoles inscrites et les élèves dégustent avec plaisir ces petites collations après leurs efforts.

Ensuite, la partie entraînement à proprement parler démarre avec un échauffement, puis nos coureurs partent faire une boucle qui s'agrandit

au fil des semaines, jusqu'à atteindre la totalité de ce qu'ils devront courir le jour J.

Afin de mieux repérer nos élèves parmi l'immense foule de coureurs, nous avons commandé des bonnets bien visibles de loin que la mairie nous a gentiment offerts pour cette occasion.

Alors, si vous allez dans les rues de la Vieille Genève pendant cette superbe manifestation sportive et que vous voyez des enfants avec leur bonnet rouge, encouragez nos jeunes athlètes avusiens !

Un très grand merci à tous les parents qui nous aident et ...

BONNE CHANCE AUX COUREUSES ET COUREURS !

Laurence Pessina Papis



La Vogue d'Athenaz fête ses 80 ans !

Cher(è)s habitant(e)s des villages d'Athenaz, Avusy et Sézegnin,

Nous nous permettons de prendre un petit peu de votre temps afin de vous parler d'une célébration qui nous tient à cœur, les 80 ans de la Vogue d'Athenaz.

Cette fête est pour nous l'image propre de notre commune, de notre patrimoine. Elle y réunit toutes les sociétés, allant de la sportive, à la culturelle en passant par la musicale. Les habitants étant associés à une seule société peuvent découvrir toutes les autres qui gravitent autour d'eux. On peut ainsi mélanger savoir et connaissance. Un autre mélange est celui des âges. Lors de la vogue, il n'y en a plus. Toutes les générations échangent et se retrouvent. Tout le monde est égal.

Aujourd'hui, nous espérons que la Vogue 2018 aura lieu en grande pompe, car nous avons quelque chose, quelque chose de grand à fêter. Pour cela, nous avons besoin de tout le monde, sans exception. D'abord, parce que la Vogue sans tout le monde ne ressemblerait pas une belle fête, mais aussi parce que nous commémorons 80 ans d'histoire.

Concrètement parlant, n'hésitez pas en tant qu'association à créer des collaborations avec d'autres sociétés afin de pouvoir partager le travail et les frais, tout en profitant de la fête.

Le comité d'organisation de la Vogue d'Athenaz vous remercie chaleureusement de votre intérêt et sera prêt à répondre à toutes vos questions en la personne de Johan Hutin au 076 615 72 36 ou à l'adresse j.hutin@hotmail.com.

Des Fleurs avant le pain, c'est qui, c'est quoi ?

Voilà, bon nombre des habitants de nos villages me connaissent depuis longtemps.

Pour les nouveaux arrivants et ceux qui ne m'ont pas encore rencontrée, voici quelques petites explications : «Des Fleurs avant le Pain» est une mini-association qui essaie d'aider des personnes seules, âgées, sans travail ou dans le besoin. Cette aide est concrétisée par une visite, un don d'argent régulier ou ponctuel, un don de nourriture, ou un simple coup de téléphone régulier.

C'est après avoir oeuvré plus de 10 ans à «Plainpalais Accueil» qui, chaque dimanche, accueillait dans son local, en ville de Genève, près de 300 personnes que j'ai fondé «Des Fleurs avant le Pain» qui vu mon âge «respectable» convient mieux à mes possibilités.

Si vous désirez des renseignements complémentaires ou m'aider un peu financièrement, vous trouverez toutes les coordonnées utiles ci-dessous.

Croyez à mes remerciements anticipés et à mes bonnes amitiés.

Françoise SPAHR

Case postale 6

1285 Athenaz (Avusy)

022 756 15 62 ou 079 690 21 91

avusy.spahr@bluewin.ch

CCP 12-45803-5

11^{ème} fête d'Halloween

Cette fête a de nouveau attiré beaucoup de participants.

Les enfants déguisés se sont baladés dans les rues de la Commune à la quête de bonbons.

Un grand merci à vous tous pour votre investissement et votre fidélité depuis toutes ces années.

J'aimerais remercier l'APE qui va reprendre en main, dès l'année prochaine, l'organisation de cette petite fête qui a bien trouvé sa place dans notre commune.

Margrit Charles



Informations utiles

Fermeture de fin d'année

Du lundi 25 décembre au dimanche 7 janvier 2018.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà nos meilleurs voeux et d'excellentes vacances de fin d'année.

Dates de levées de déchets encombrants pour 2018

- Jeudi 21 décembre 2017
- Jeudi 18 janvier 2018
- Jeudi 22 mars 2018
- Jeudi 21 juin 2018
- Jeudi 23 août 2018
- Jeudi 11 octobre 2018
- Jeudi 20 décembre 2018

Nouvel horaire : le ramassage des ordures ménagères est effectué le **vendredi à 14h**.

La levée du compost est effectuée le lundi.

Souffleuses à feuilles

L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier (règlement concernant la tranquillité publique - RTP). Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi;
- b) le dimanche et les jours fériés;
- c) sur les chemins forestiers.

Il peut être dérogé à titre exceptionnel et sur autorisation à la restriction d'usage prévu par l'alinéa 2. Les demandes d'autorisations doivent être déposées auprès du département de la sécurité(22). Celui-ci perçoit un émoulement de CHF 100.-- à CHF 250.-- par autorisation délivrée.

Déneigement

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur propriété. Le règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique (F 3 15.04) stipule en effet :

Nettoyage en cas de neige et verglas :

¹ En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux proprié-

taires, aux locataires d'arcades ou d'habitation, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

² Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.

³ Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Il résulte notamment de ce qui précède que le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

Permanence Impôts 2018

La Permanence Impôts 2018 (remplissage de déclarations d'impôts simples) s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne, est à disposition

du 1^{er} février au 13 avril 2018.

Les inscriptions se font auprès du Centre d'action sociale de Bernex (CAS – Hospice général)
Rue de Bernex 313, 1233 Bernex

Téléphone : 022 420 39 30.

Une participation financière de Frs 30.- sera demandée par déclaration.

Les médailles de chiens 2018

Elles seront disponibles à la mairie dès le 8 janvier 2018.

Pièces à présenter :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus;
- Attestation d'assurance responsabilité civile 2018;
- Carnet de vaccination à jour (rage);
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours TMC ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

La médaille devra être acquise avant le 1^{er} avril 2018.

Le prix de la médaille s'élève à Fr. 10.–.

Informations sous : www.ge.ch/chiens.

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de promener ces derniers sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles leurs préaux (règlementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01).

Nous remercions les détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune **et les jeter dans la poubelle la plus proche.**

Sorties de ski

La commune d'Avusy, conjointement aux communes d'Avully et de Chancy, a le plaisir de vous proposer cinq sorties de ski, fixées les :

- samedi 5 janvier 2018
- samedi 27 janvier 2018
- samedi 3 février 2018
- samedi 24 février 2018
- samedi 3 mars 2018

Les inscriptions en ligne sont ouvertes : www.sortiesdeski.ch.

Pour les personnes n'ayant pas Internet, des formulaires papier sont à disposition à la mairie.

Jobs d'été 2018

Tous les jeunes avusiens, dès 16 ans révolus, souhaitant travailler sur la commune cet été peuvent postuler pour un job d'été à la mairie pour des travaux de conciergerie.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae d'ici au 31 mars 2018 directement à la mairie d'Avusy.

Le nombre de places est limité.

Mérites avusien 2018 - Proposez des candidatures !

Vous connaissez une personne habitant ou originaire de la commune d'Avusy qui s'est distinguée dans un domaine culturel, sportif, humani-

taire, économique, écologique ou scientifique, alors n'hésitez pas à nous la proposer.

Pour cela, il vous suffit de nous envoyer un courrier avec une présentation et un petit curriculum vitae du candidat.

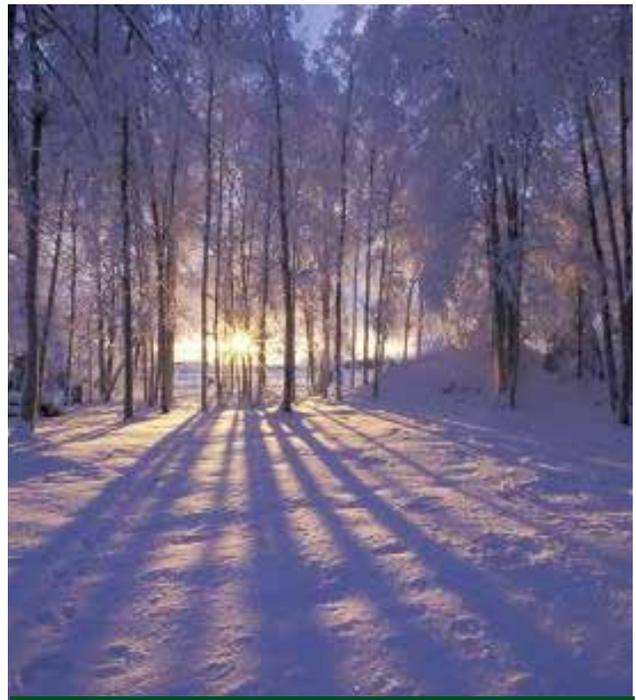
Le jury sera composé de l'Exécutif communal. La remise du Mérite, doté d'un prix, se fera dans le cadre d'un événement public communal.

Cimetière - Renouvellement des concessions

Les personnes ayant des proches inhumés au cimetière d'Avusy en 1997, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme à 2017, sont informées de l'échéance des tombes et des cases du columbarium.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la mairie d'Avusy, **d'ici au 28 février 2018.**

Passé cette date, la commune en prendra possession et en disposera à son gré. Les monuments et encadrements des tombes dont les concessions n'auront pas été renouvelées devront être enlevés **avant le 31 mars 2018.**



Le Conseil municipal a ...

13 juin 2017

voté à l'unanimité un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 20'973.60 destiné à l'aménagement de deux zones de gazon synthétique devant les buts du terrain de football au centre communal d'Avusy.

ajourné l'examen et le vote de la délibération sur un crédit d'engagement de Fr. 147'800.- destiné à l'aménagement d'un terrain multisports AGORESPACE sur l'ancien terrain de basket à Athenaz.

préavisé favorablement la demande de naturalisation n° 2017.884.

préavisé défavorablement la révision du plan directeur cantonal 2030 en y joignant des remarques au niveau du canton, de la Champagne et d'Avusy en soumettant les remèdes attendus.

approuvé la décision de l'ACG d'octroyer un montant de 5 millions pour le projet du centre culturel de Châtelaine à Vernier.

26 septembre 2017

émis un préavis de principe négatif au sujet de la demande de déclassements des parcelles n° 662 et 1'626.

Cette décision se justifie par les dispositions stipulées dans le plan directeur communal (2005), ainsi que dans le plan directeur cantonal.

Cette demande de déclassement semble également contraire aux dispositions du plan directeur cantonal 2030.

accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit de Fr. 100'000.- destiné à la dotation de la Fondation de la commune d'Avusy pour le logement.

voté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de Fr. 35'800.55 destiné à l'achat d'appareils respiratoires et de radios Polycom pour la compagnie des sapeurs-pompiers.

préavisé défavorablement, à la majorité, le projet de plan d'extraction n° PE 02-2015, concernant les communes d'Avully, Avusy et Chancy, au lieu-dit «au Meuron».

approuvé à la majorité, l'ensemble des décisions de l'Association des communes genevoises (ACG) sujettes à opposition.

nommé la présidente et vice-présidente du local de vote pour 2018. Il s'agit de Mme Françoise CERUTTI, pour le poste de présidente, et de Mme Adélaïde CRUCHON, pour la fonction de vice-présidente.

15 novembre 2017

accepté la modification des statuts de l'ORPC Champagne

ouvert un crédit d'engagement de Fr. 147'800.- destiné à l'aménagement d'un terrain multisports de type AGORESPACE sur l'ancien terrain de basket à Athenaz

approuvé le budget de fonctionnement 2018 pour un montant de Fr. 4'735'067.- aux charges et de Fr. 4'792'484.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr. 57'417.-

fixé le taux des centimes additionnels pour 2018 à 50 centimes

autorisé le Maire à renouveler en 2018 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

accepté de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018 à Fr. 30.-

ouvert un crédit de Fr. 57'500.- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements

ouvert un crédit d'étude de Fr. 496'000.- pour l'organisation d'un concours d'architecture destiné à la réalisation d'un projet immobilier dans le village d'Athenaz

préavisé favorablement la demande de naturalisation n° 2017.2568 (huis clos)

préavisé favorablement la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre n° 2016-01

nommé Mme Ursula ZIELAZEK suppléante de la présidente du Bureau du local de vote pour l'année 2018

10 ans des Fenêtres de l'Avent de la commune d'Avusy

C'est avec émotion que nous célébrons cette année les 10 ans des Fenêtre de l'Avent. Ce projet n'aurait sans doute pas pu démarrer avec tant de succès sans l'aide des Dames Paysannes qui nous ont aidé la 1^{ère} année grâce à leur réseau ainsi que les nombreux villageois qui ont accepté de jouer le jeu, soit en tant qu'hôtes soit en tant que visiteurs nocturnes.

Durant toutes ces années, de nombreuses familles généreuses ont accueilli autour d'une soupe, d'un vin chaud, de biscuits ou de diverses spécialités les promeneurs nocturnes venus admirer leurs décorations. Nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier chaleureusement.

Cette année encore, quasi tous les soirs de décembre, une fenêtre s'ouvrira quelque part dans l'un de nos trois villages.

Pour marquer cet anniversaire, cette édition récompensera le plus fidèle des promeneurs avec un lot surprise. Venez donc récupérer votre carte de fidélité dès la 1^{ère} Fenêtre afin de la faire tamponner à chacune de vos visites des hôtes de ce calendrier.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir que nous à parcourir nos villages, munis de gilet jaune et de lampes de poche, et à profiter de ces sympathiques moments d'échange.

Alors rendez-vous dès le 1^{er} décembre de 18h30 à 19h30 !

Sandra et Sophie

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
					1 Fam. Luginbühl Scheiber Athenaz 35 Athenaz	2 Fam. Eissler Gros Creux-du-Loup 33 Sézegnin	3 Fam. Guinand Jacob Traversins 22-24 Sézegnin
4 Fam. Berset Kummer Avusy 10C Avusy	5 Fam. von der Weid Sézegnin 63 Sézegnin	6 Fam. Rodriguez Creux-du-Loup 6 Sézegnin	7 Fam. Buloz Allues 100 Sézegnin	8 Fam. Hutin- Kronegg-Waelti Fiolages 15 Sézegnin	9 Fête de l'Escalade Sézegnin	10 Association Jardinus Grenand 17 Athenaz	
11 Bibliodul Athenaz 37 Athenaz	12 Fam. Jungo Traversins 23 Sézegnin	13 Fam. Boisseaux- Fernandez- Schulz Quoattes 5-5E Avusy	14 Fam. Fournier- Galley-Jacquier- Tissot Sézegnin 66 Sézegnin	15 Fam. Zuliani Plantées 13 Sézegnin	16 Fam. Berthoud- Dörfliger Fontaine de Caroline Sézegnin	17 Fam. Brüderlin- Menétrey- Mossaz-Wider Fiolages 17 Sézegnin	
18 Fam. Cerutti- Picod Traversins 32 Sézegnin	19 École d'Athenaz Athenaz 33 Athenaz	20 Mairie d'Avusy Creux-du-Loup 42 Sézegnin	21 Fam. Fraser Cusinand 36 Athenaz	22 Rugby-Club d'Avusy Athenaz 37 Athenaz	23 Amicale des pompiers Local des pompiers Athenaz		

Calendrier des manifestations

Janvier	21	Vin chaud Parvis de l'église d'Avusy	Mai	5	Le Feuillu Du Château à la salle communale d'Avusy
	28	Vin chaud Devant l'ancienne Poste à Athenaz		6–20	Exposition Laiterie de Sézegnin
Février	4	Vin chaud Péristyle de la salle communale de Sézegnin	Juin	27	Tournoi de volley-ball Salle communale d'Avusy
	7	Bal Salle communale d'Avusy		16	Spectacle d'improvisation Salle communale d'Avusy
Avril	13	Soiré ArThenaz Foyer de la salle communale d'Avusy	16–17	Concours de pêche Etang Meyer à Athenaz	
	21	Ciné Pasta Salle communale d'Avusy	23	Fête de la musique Salle communale de Sézegnin	
	22	Troc Salle communale de Sézegnin	23–24	Tournoi de foot Centre communal d'Avusy	
	27.04 au 12.05	Pièce de théâtre Salle Saint-Charles	30	Promotions Centre communal d'Avusy	
	28–29	Marché de printemps Salle communale de Sézegnin	Août	1 ^{er}	Fête nationale Centre communal d'Avusy
				24–26	Vogue d'Athenaz Village d'Athenaz

Retrouvez le calendrier complet des manifestations sur notre site Internet : www.avusy.ch